

Signalisation temporaire des chantiers mobiles

Un chantier mobile progresse :
de façon continue à une vitesse faible
ou par bonds successifs (au minimum, un déplacement par demi-journée).

✦ La signalisation de position est généralement suffisante

sur les routes bidirectionnelles.

Elle est assurée par les **véhicules d'intervention ou de travaux équipés** d'un panneau AK5 doté de 3 feux de balisage et d'alerte synchronisés visibles de l'avant et de l'arrière.

Les agents doivent se mettre en protection devant leur engin.



✦ Dans certains cas, il faut ajouter une signalisation d'approche

Pour des raisons liées au tracé de la voirie (virages, sommet de côtes...) ou liées au chantier (encombrement important sur la voirie, exposition du personnel...), la mise en place d'une signalisation d'approche est nécessaire.

Elle est placée **en amont de la zone des travaux**, elle doit renseigner l'usager sur la situation qu'il va rencontrer et plutôt **en dehors de la chaussée**, sur l'accotement.

Quelques règles d'implantation des panneaux à respecter



	Distance entre les panneaux	Distance entre la fin de la signalisation d'approche et le début de la signalisation de position	Distance entre la fin de chantier et la signalisation de fin de prescription
En agglomération	Min. 10 m	10 à 30 m	30 m
Routes bidirectionnelles hors agglomération	100 m	100 à 150 m 500 m max. pour les chantiers mobiles	50 m
Routes à chaussées séparées hors agglomération	200 m	100 à 200 m	50 à 100 m



Réunion du :

Animée par :

Participants :

Nom, prénom :

Signature :

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

Retour de l'équipe

Commentaires :

Conclusions et actions retenues :